

G. Mauger

**Grammaire
pratique
du français
d'aujourd'hui**

langue parlée
langue écrite

G. Mauger

Agrégé de l'Université

Directeur honoraire de l'École pratique de l'Alliance Française

Grammaire pratique du français d'aujourd'hui

langue parlée

langue écrite

Cinquième édition revue

LIBRAIRIE HACHETTE
PARIS

collection publiée sous le patronage de l'Alliance Française

C'est avec le concours de Jacques Lamaison qu'avait été entreprise la rédaction de cette grammaire, et plusieurs chapitres lui devaient leur forme initiale.

Un mal sans pitié est venu l'arracher à une tâche qu'il avait abordée avec enthousiasme et qu'il eût, jusqu'au bout, honorée de son riche savoir.

G. Mauger

Langue et civilisation françaises

Tome I : Méthode 1^{er} et 2^e degrés ● ●

Tome II : Méthode 3^e et 4^e degrés ●

Tome III : Méthode 5^e degré

Tome IV : Civilisation, littérature

G. Mauger et G. Gougenheim

Le français élémentaire : 2 livrets ●

G. Mauger et M. Bruézière

Le français accéléré

G. Mauger

Contes et récits en français facile

● *Disques de l'Encyclopédie Sonore*

⊙ *Adaptation audio-visuelle*

Avertissement

C'est une fin essentiellement pratique que nous avons cherchée en rédigeant cette grammaire. Nous avons essayé de résoudre les difficultés particulières que rencontre un étranger à propos de notre langue : « *Que signifie* telle tournure, lue ou entendue? — *Quelle expression* donner à telle idée, de cause ou de conséquence? — *Comment employer*, dans telle situation, les formes du pronom personnel ou de l'article? » Mais nous n'avons point perdu de vue que, chaque fois, l'étranger est soucieux de connaître ce qui se dit et s'écrit couramment, plutôt que les règles strictes de la grammaire traditionnelle. Il désire ne pas se singulariser aux yeux des Français qui l'entendront ou le liront.

Aussi, en lui offrant une description des divers procédés d'expression dans la langue d'aujourd'hui, avons-nous tenté de le guider et de l'orienter discrètement. Nous avons donc été amené, d'abord, à ne traiter que du français actuellement vivant (ne citant un tour ancien que rarement, et s'il garde encore quelque survivance); ensuite, à insister sur certains problèmes particulièrement épineux : la postposition du sujet, par exemple, la place de l'adjectif épithète. Le même souci, tout pratique, explique pourquoi nous n'hésitons point à rappeler un fait déjà évoqué précédemment, ou à multiplier les renvois d'un paragraphe à un autre.

Nous ne cacherons pas que la rédaction d'une grammaire — aujourd'hui, et pour les étrangers — nous a semblé, à maintes reprises, au cours de notre travail, une tâche ambitieuse et peut-être vaine, du moins pour nos forces.

Dans un temps où la langue parlée et la langue écrite évoluent très rapidement; où l'école n'est plus le conservatoire du *bon français* qu'elle fut pendant un siècle et demi; où la presse, la radio, la télévision passent de plus en plus aux mains des jeunes, appelés à se faire entendre d'un immense public, c'est déjà une étrange entreprise que d'oser faire un manuel pour les écoliers de nos lycées; mais entreprise plus étrange encore, si l'on s'adresse à des lecteurs qui ne sont pas français, dont l'attention critique reste en éveil et qui pourront trouver chaque jour, à la radio, dans le journal, dans un roman, le démenti sans réplique de ce que le manuel aura prétendu leur enseigner. Quelle peut être l'attitude du grammairien devant des problèmes tels que l'emploi du subjonctif avec *après que* ou le non-accord du participe passé au féminin? S'il adopte une position de pure description linguistique, inclinant ainsi ses lecteurs à suivre une tendance encore discutée, ne va-t-il pas les désarmer devant les reproches, non seulement des doctes, mais de ceux qui tiennent tout simplement au respect des grandes œuvres?

En fait, l'étranger a besoin de conseils; il attend de nous des solutions qui satisfassent en même temps à la correction et à l'usage. Seulement, pour étayer sa confiance, il faut qu'il nous sente à même de lui expliquer les pressions qui s'exercent sur la langue et les motifs profonds qui les animent : par exemple, dans les deux cas que nous venons de signaler, le besoin, plus ou moins conscient, d'économie. On ne saurait, ici, se contenter de parler de *fautes*. Si instante est la remise en question de certains faits, que l'intransigeance conduirait à l'isolement en face d'une langue — c'est-à-dire d'une société — qui vit et qui change, d'une littérature qui traduit le monde contemporain avec des moyens qu'on peut analyser et justifier.

D'ailleurs, cette langue retrouve souvent, dans ses « incorrections », des tours qui jadis existèrent. C'est le cas de constructions comme : « Il est à craindre qu'il *serait* mécontent » ou : « Quoiqu'on *devrait* s'en féliciter » ou encore : « Il est possible qu'il *refusera* ». Tours choquants? Mais le *xvii^e* siècle et même le *xviii^e* nous en offrent, à côté d'un subjonctif très usuel, maint exemple autorisé. Ce qui signifie que de grands auteurs (Corneille, Fénelon, Chateaubriand) ont écrit dans cette langue-là, et que c'était, alors, du bon français. Seulement, comme ce n'est plus, ou pas encore, du français courant, et que notre lecteur désire, répétons-le, s'exprimer correctement, sans se faire remarquer, il faut lui fournir une réponse. Peut-être la solution sortira-t-elle des termes mêmes du problème : s'il s'agit d'un tour archaïque et propre à faire sourire (par exemple, « la feue reine », ou même « un mien ami »), nous conseillerons l'abstention. Mais si le tour est encore vivant, et s'il a pour lui des avantages de clarté (par exemple l'emploi des divers temps de l'indicatif avec *après que*), nous conseillerons à notre lecteur d'observer une règle que suivent encore beaucoup de bons écrivains et qui ne singularise personne. Il contribuera, pour sa part, à maintenir des nuances précieuses et à retarder le moment où l'économie matérielle obtenue par l'uniformité du mode et du temps (passé du subjonctif) sera balancée par l'obscurcissement du discours¹.

Notre livre, on le voit voudrait garder le contact avec la réalité linguistique. Est-ce à dire qu'il ait pu, dans tous les cas, se conformer aux démarches de la science contemporaine? Des maîtres éminents ont évoqué, mieux que nous ne saurions le faire, les perspectives ouvertes à la grammaire par les travaux des structuralistes. Mais il faut bien reconnaître que la pédagogie ne peut tirer de ces recherches qu'un profit encore limité. Sans doute, nous dirons utilement à l'étudiant étranger : « L'article est incompatible avec les adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, et la plupart des indéfinis »; ou encore : « C'est un fait de structure que vous devez dire : la ville *de* Paris et : le poète Valéry »; ou encore : « La place du pronom personnel dans la phrase obéit à telles et telles servitudes. » On n'empêchera pas que les frontières du structural et de l'arbitraire ne soient encore mal définies et que le domaine de la liberté, du choix, ne demeure très vaste : « Subjonctif, ou indicatif, après : il semble, il est exact que...? » — « Répétition, ou non, des pronoms relatifs, des pronoms personnels? » — En vérité, on ne saurait oublier que l'étranger porte intérêt aux problèmes de nuance et de justesse, surtout si sa culture atteint un

1. En fait, le subjonctif passé avec *après que* semble bien une acquisition irréversible du F. P. (Note de la 4^e édition).

certain niveau. Remarque d'autant plus importante, croyons-nous, que la langue écrite étend constamment son domaine¹. Il est peu d'hommes, aujourd'hui, à qui il n'importe pas de savoir lire. Et qui veut, en pays étranger, vivre dans un certain confort d'esprit, doit comprendre les innombrables avis concernant la police de la rue et de la route, et surtout comprendre le journal. Non moins que la radio, et de façon plus souple, il tiendra le visiteur en contact avec le pays où il séjourne et, concurremment avec la conversation, étendra et enrichira son expérience linguistique.

La langue parlée et la langue écrite seront donc, ensemble, la matière de cet ouvrage.

Mais, alors, nous nous heurtons aux difficultés soulevées par leur constante interpénétration, la poussée s'exerçant surtout du parlé vers l'écrit. Ainsi apparaissent assez mouvantes les limites entre les différents niveaux ou tranches linguistiques, assez capricieuse toute division.

Nous avons, cependant, pour la commodité du lecteur, considéré qu'on pouvait définir quatre tranches, allant de la langue la moins populaire à la plus populaire :

1. **Un français écrit**, essentiellement littéraire (représenté dans ce livre par le sigle **F. E.**). Ce fut, en général, celui des écrivains d'avant 1940, et il a constitué la substance des grammaires traditionnelles.

2. **Une langue courante**, qui se placerait entre le français écrit littéraire et le français parlé familier : celle qu'emploie le Parisien de moyenne culture dans une conversation avec un interlocuteur qu'il ne connaît pas intimement, avec un de ses supérieurs ou un de ses chefs.

C'est à cette **langue courante** que se réfère le plus souvent notre ouvrage. Elle n'y est affectée d'aucun sigle particulier. On saura donc que lorsque nous citons : *J'ai très soif*, sans autre symbole, il s'agit d'une expression usitée aujourd'hui dans la langue écrite quotidienne, comme dans la langue parlée.

3. **Un français parlé familier (F. P. fam.)**. Il suppose des rapports plus étroits avec l'interlocuteur. C'est à ce niveau que vous vous placez par exemple, quand vous causez avec le mécanicien qui répare votre voiture, ou avec un ami d'enfance. La langue courante s'alimente constamment à cette source.

Voici un exemple comparatif, tiré des phrases conditionnelles :

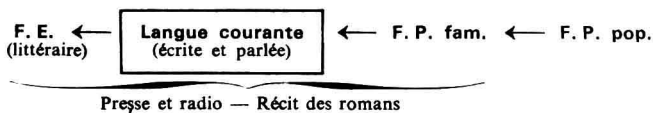
(F. E.)	(Langue courante)	(F. P. fam.)
Il se mettrait en route si le ciel était clair et que la température fût douce.	Il se mettrait en route si le ciel était clair et que la température soit douce,	Il se mettrait en route si le ciel était clair et que la température était douce.
(Emploi littéraire du <i>subjonctif imparfait</i> .)	(Emploi usuel du <i>subjonctif présent</i> .)	(Emploi d'un <i>imparfait de l'indicatif</i> qui tend à passer dans la langue courante.)

1. L'observation est de M. Aurélien Sauvageot, dans *Français écrit, français parlé* (Larousse).

4. Un quatrième niveau concerne le **français parlé populaire (F. P. pop.)**. Ce sera la langue pratiquée en général par les ouvriers entre eux. Enfin nous ne citons que pour mémoire le français parlé vulgaire (**F. P. vulg.**) auquel appartiennent les expressions basses ou grossières.

Mais notre lecteur ne doit pas ignorer qu'une autre perspective, très importante, est ouverte par la presse d'information, la radio-télévision, et, dans une certaine mesure, la partie narrative des romans. On y relève des formes grammaticales que l'on croyait reléguées dans un français littéraire ou désuet : passé simple, plus-que-parfait du subjonctif employé comme conditionnel passé, participe présent directement apposé au nom, etc. Cette langue des journaux et de la radio joue un rôle très important en animant, dans un circuit actif, des tours qui passaient pour irrévocablement condamnés, et qui demeurent ainsi disponibles.

Si l'on veut représenter matériellement et de façon approximative l'ensemble de ces divers niveaux, on obtient un diagramme de ce genre :



Et maintenant, quels conseils donner, pour l'usage de ce tableau ? Nous pourrions les formuler ainsi :

— Pour l'écrit : La rédaction d'un texte d'une certaine tenue (rapport, conférence, essai) demanderait qu'on s'en tienne à la substance embrassée par le français écrit littéraire (**F. E.**) et la langue courante.

S'il s'agit de rédiger un dialogue (roman ou théâtre), une lettre à un ami, les tours de la langue courante et du français parlé familier devraient convenir.

— Pour la conversation : Dans la conversation quotidienne, la langue courante permettra de concilier le naturel et la bonne tenue. Mais les expressions du français parlé familier, et même populaire, ne seront pas toujours déplacées. Tout dépendra des circonstances, de la culture de l'interlocuteur et du ton qu'il confère à l'entretien. Dans tous les cas, il faudra éviter les expressions du français parlé vulgaire et celles qui seront indiquées comme archaïques ou affectées.

Il nous est agréable d'exprimer notre gratitude à MM. Georges Gougenheim, professeur à la Sorbonne, et Charles Muller, professeur à la faculté des Lettres de Strasbourg, qui ont bien voulu lire notre manuscrit ; à M. Michel Forget, agrégé de l'Université, professeur honoraire, qui a accepté la tâche d'examiner l'ouvrage sur épreuves ; et à Mme Mercier, Directrice des études de phonétique à l'Alliance Française, qui a contrôlé l'Introduction. Nous souhaiterions que ce livre fût moins indigne des nombreux et clairvoyants conseils, des utiles rectifications dont ils nous ont favorisé.

G. M.

Introduction

LES SONS DU FRANÇAIS

1. voyelles orales simples

[i] si, pyjama
[e] (fermé), été
[ɛ] (ouvert) être, crème, mais
[a] (antérieur) patte
[ɑ] (postérieur) pâte
[ɔ] (ouvert) or
[o] (fermé) zéro, au
[u] ou

2. voyelles orales composées

[y] (= [u] pour les lèvres,
[i] pour la langue) tu
[ø] (= [o] pour les lèvres,
[e] pour la langue) bleu
[œ] (= [ɔ] pour les lèvres,
[ɛ] pour la langue) heure

3. e dit « muet » (intermédiaire entre [ø] et [œ] et très rapide) :

[ə] premier

4. voyelles orales nasales

[ɛ̃]	(avec voyelle orale simple [ɛ])	vin
[ɑ̃]	(— — — [ɑ])	an
[ɔ̃]	(— — — [ɔ])	on
[œ̃]	(— — — composée [œ])	brun

5. semi-voyelles

[w] oui
[ɥ] lui
[j] pied

6. consonnes

[b] bas
[d] dur
[f] fort, phare
[g] gant
[ʒ] jeune, gigot, mangeons
[k] corps, cinq, qui, kilo (écho)
[l] le
[m] me
[n] ni
[p] papa
[ʀ] or
[s] se, ce, commençons (dix)
[t] tu, théâtre
[v] vous
[z] disons, zéro (dixième)
[ʃ] chat (schéma)
[ʝ] peigne

LA PRONONCIATION

Observations élémentaires

A part l'articulation même des sons, la difficulté, pour les étrangers, est de reconnaître dans quels cas sont ouverts ou fermés les sons représentés par *e*, *o*, *eu*; quand un *a* est antérieur ou postérieur; quand un *e* dit muet se prononce, ou non. On aura intérêt à consulter le *Traité de prononciation française* de Pierre Fouché, qui présente un inventaire très complet de ces divers cas.

On y constatera, par exemple, que :

- l'ouverture ou la fermeture dépendent souvent de l'accentuation de la syllabe;
- en syllabe accentuée, *E* suivi d'une consonne prononcée est toujours ouvert :
mer [mɛʀ], veste [vest];
- *Eu* accentué, non suivi d'une consonne prononcée, est toujours fermé :
Monsieur [mɔsjø], etc.

e dit muet.

Voici quelques remarques importantes concernant la prononciation de *e* en prose française¹ :

Sauf le cas d'élision (v. ci-dessous) *e* est maintenu dans l'écriture, mais non pas toujours dans la prononciation.

Il tombe en général à la fin d'un mot, et toujours à la fin d'un groupe rythmique :
Jeann(e) rêv(e) de voyag(es).

Mais il se maintient :

a) lorsque joue la loi des trois consonnes (v. n° 131), c'est-à-dire dans la plupart des cas où l'*e*, suivi d'une consonne prononcée, est précédé de deux autres :
appartement — quelquefois — l'autre livre².

b) lorsque *e* porte un accent tonique, après l'impératif affirmatif :
dis-le.

On notera que, toujours, *e* se prononce :

dans : *que de parce que*, s'il n'est pas élidé : parc(e) que j(e) vois...

dans : *ceci* : ceci est vrai; est-c(e) vrai, ceci ?

[Jamais il ne se prononce dans le *ce* de :
est-c(e) que, quand est-c(e) que, etc.]

Il se prononce dans : *je n(e)...* :
je n(e) sais pas;

et dans les finales en *-elier* : le chapelier.

L'*e* se maintient volontiers dans la première syllabe d'un groupe rythmique :
Je vois cet homme — Ce garçon est sympathique.

On dira donc plutôt : je l(e) sais, que : j(e) le sais.

Dans les séries, il y a, en général, alternance des *e* prononcés et des *e* muets :
Je n(e) le r(e)demand(e) pas.

Les liaisons

La liaison intéresse la langue parlée seulement. Elle consiste à faire entendre, dans un groupe, une consonne finale devant une voyelle ou un *h* « muet » : les amis [lezami]. Souvent il y a une modification du timbre de la consonne : *s* > *z*, *d* > *t*, et (fait plus rare) *g* > *k* :

Les amis [lezami] — attend-il? [atûtil] — suer sang et eau [sûkeo].

1. Dans la versification traditionnelle *e* se prononce devant consonne ou *h aspiré* :

« Herb (e), use notre seuil; ronce, cache nos pas ! » (V. Hugo).

2. La même loi explique l'apparition fautive d'un *e* prononcé dans des expressions comme : le strict[è] minimum.

Aujourd'hui, certaines liaisons tendent à se raréfier. Mais on entend parfois, dans un français peu surveillé ou populaire, la liaison devant l'*h* « aspiré » : il est Hongrois, elle est hors de danger. Et les enfants disent couramment : c'est honteux. Ces prononciations sont à éviter¹; et il sera bon, pour déterminer la valeur de *h*, de consulter un dictionnaire.

Liaisons couramment pratiquées.

Après un **nom** : la liaison n'est obligatoire que si ce nom est le premier terme d'un groupe figé ou d'un nom composé : Les Ponts et Chaussées — un guet-apens — suer sang et eau [sūkeo].

On distinguera ainsi : les États-Unis et : les Éta(ts) unis par ce traité — ou : faire des châteaux en Espagne, et : il possède des château(x) en Espagne. Remarquer qu'on doit dire : les Nor(d)-Africains — de par(t) en part, et, de préférence, Nor(d)-ouest... (Voir plus bas : un for(t) encombrement.)

Après un **adjectif qualificatif**, devant un nom : Un heureux homme — ce petit inconvénient. On pourra ainsi faire la distinction d'un adjectif et d'un nom : un savant aveugle (savant, adjectif); un savan(t) aveugle (savant, nom) — Saint-Honoré (saint, adjectif); un sain(t) honoré (saint, nom). (Mais la liaison ne se fait pas en général, au singulier, si l'adjectif se termine par *r* suivi d'une consonne normalement non prononcée : un for(t) encombrement — ce cour(t) intervalle — un lour(d) héritage.)

Après un **adjectif numéral cardinal**, devant un nom ou un adjectif : trois enfants — trois heureux enfants.

N. B. Devant les dates du mois, pas de liaison, en général : le deu(x) avril. Les adjectifs numéraux ordinaux, au pluriel, admettent plutôt la liaison : les premiers éléments (on trouvera, n° 196, quelques détails supplémentaires sur la prononciation des consonnes finales des nombres).

Après un **déterminant**, devant un nom ou un adjectif : les enfants — ces enfants — mon avion — quels avions? — aucun ami — quelques autres — tout homme — tous autres projets.

Après un **pronom personnel** (et après **on**) devant un verbe : ils arrivent — vous entendez — on vous entend — tu les as vus — vous y allez — on arrive.

Après un **verbe**, devant les pronoms : il, ils, elle, elles, on : vient-il? — vient-on? — prend-il?

Remarquer l'adjonction d'un *t* (analogique des verbes des 2^e et 3^e groupes) dans : pense-t-il? — pense-t-on? — va-t-il? — vainc-t-il? — aime-t-il?

Après **est** la liaison, en bonne langue, est obligatoire devant toute voyelle : c'est un acteur — elle est au cinéma.

Après **sont**, on entend parfois, par exemple : i(ls) son(t) arrivés — Il faut dire : ils sont arrivés.

1. En revanche, on entend souvent : « un || hiatus » (au lieu de : « un hiatus », avec liaison de l'*n*, ce qui est la prononciation correcte.)

Après un **adverbe de quantité**, la liaison est obligatoire en bonne langue :
plus utile — très utile — trop entreprendre — tant essayer.

Après **bien, mieux**, il en est de même :
bien accueillie — pour mieux entendre.

Après les **prépositions chez, dans, en, sans, sous**, même obligation :
chez un camarade — dans une heure — en une heure — sans y voir —
sous aucun prétexte.

Remarque : **quant à** est toujours prononcé avec liaison. Mais l'adverbe interrogatif **quand** est très rarement lié : **quand(d)** aura-t-il fini ? (mais : **quand** est-ce que... ?)

Après les **conjonctions donc, quand**, enchaînement ou liaison obligatoires :
Je pense, donc je suis — quand Ernest le voudra.

En revanche, si **donc** est une particule exclamative, le *c* ne se prononce pas, en général : venez don(c) !

L'élision

L'élision est l'effacement d'une des voyelles **finales** *a, e, i* devant une voyelle ou un *h* « muet ».

La liaison (v. ci-dessus) et l'élision ont d'étroits rapports. En général, là où il y a liaison, il y a chance d'élision, et inversement. Comparez : les habits et l'habit — le(s) hachoirs et : le hachoir.

L'élision concerne la langue écrite aussi bien que la langue parlée.

Dans l'écriture, l'élision se marque généralement, mais non pas toujours, par une apostrophe (v. plus loin), qui remplace la voyelle éliminée : l'encrier — l'auto — l'habit.

On élide *e* et *a* dans l'article défini et dans les pronoms personnels atones :

L'auto — j'ai dit — il m'a vu — je l'entends — ils s'observent.

Remarque : Les possessifs féminins *ma, ta, sa* deviennent *mon, ton, son* devant un nom commençant par une voyelle ou un *h* « muet » : mon auto — son influence.

On élide encore *e*, à la fin des mots suivants :

ce : (pronom) : C'est vrai ; Ç'a été difficile.

de : Le prix d'une voiture.

ne : Il n'a rien fait.

que : Qu'il est beau ! — je crois qu'en ce cas on doit agir — l'homme qu'on a vu...

jusque : Jusqu'à trois heures — Jusqu'où ? — Jusqu'ici.

e final de certaines conjonctions composées, comme : **lorsque, parce que, puisque, quoique, pour que**, ne s'élide obligatoirement dans l'écriture que devant *un* (article), *une, il, ils, elle, elles, on* :

Lorsqu'on viendra... Parce qu'elle s'en va... Pour qu'on sache...

e final de **quelque** ne s'élide obligatoirement dans l'écriture que devant *un, une* :

Quelqu'un — (mais : quelque affaire)

e final de **presque** ne s'élide obligatoirement que dans : *presqu'île*.

(Mais on écrit : presque aveugle).

e final de **entre** n'est pas toujours remplacé par une apostrophe :

S'entr'aimer — (mais : s'entraider)

i de **si** s'élide devant **il** et **ils** :

s'ils veulent.

(En fait, c'est d'un ancien *e* qu'il s'agit. *Se* est, en ancien français, la forme primitive de *si*.)

N. B. Il n'y a pas d'élision (donc il y a un **hiatus**) :

en général devant les nombres : **un, huit, huitième, onze, onzième** :

le un — le onzième — messe de onze heures.

devant les noms des lettres :

le a — le o — le i.

(mais on peut dire, comme naguère : l'a, l'o, etc.)

devant certains mots commençant par **u** [y] :

le uhlan — le ululement.

devant certains mots commençant par **ou** [w] :

le ouistiti — la ouate (on peut dire encore aujourd'hui l'ouate).

devant certains mots commençant par **y** [j] :

le yacht — le Yang-tsé-Kiang — le yatagan — le Yankee — le Yémen¹
— le yoga — le Yougoslave — le Yukon.

(mais on dit : l'yeuse — maladie d'yeux — l'Yonne — le duc d'York —
et : l'université d'Yale ou de Yale).

devant toute citation d'un fait de langue employé comme nom :

le « oh! » — le « ah! » — le « encore! »

L'accent tonique et l'intonation

Accent tonique.

Normalement (et sans parler des accents d'émotion ou d'insistance), le mot français isolé est frappé, sur la dernière voyelle prononcée, d'un accent d'intensité, assez faible d'ailleurs :

infin¹ — vérit¹able.

Mais, dans une phrase parlée, certains de ces accents disparaissent, pour laisser la place à un ou plusieurs accents de groupe :

Un grand h¹omme — Il m'a d¹it — Le brave h¹omme m'a d¹it.

1. Alors que Chateaubriand écrivait encore, dans *Les Martyrs* : l'Yémen.

Intonation.

Dans l'énoncé courant (et mises à part les phrases interrogatives ou exclamatives), une phrase française présente en général une partie montante (qui se termine sur une note plus haute) suivie d'une partie descendante (qui se termine sur une note plus basse) :

L'armée a défilé — Il viendra après son travail — J'ai répondu à sa lettre.

On voit que, dans les phrases ci-dessus, le clivage s'est opéré soit après le nom-sujet (quand le verbe n'avait pas de complément), soit après le verbe (quand il était suivi d'un complément). L'intonation prend en effet des formes très variées, surtout dans les phrases d'une certaine longueur.

SIGNES ET ACCENTS

Principaux signes de ponctuation

L'emploi des signes de ponctuation n'obéit pas à des règles absolument strictes; et l'écrivain jouit, à cet égard, d'une certaine liberté. On peut cependant donner quelques indications de principe :

Le **point** (.) marque une pause importante après une phrase (qui peut être réduite à une proposition) :

L'enfant avait de la fièvre ce jour-là. Le lendemain, il allait mieux.

Le **point et virgule** (;) marque une pause plus brève : Je t'interroge; réponds.

La **virgule** (,) marque une légère séparation (souvent pour l'œil seulement) entre des sujets, des compléments, des membres de phrase, des propositions :

« Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches (...) »

(Verlaine).

On remarquera que la virgule ne se place pas, en principe, devant *et*, *ou*, coordonnant des termes de la proposition. Ajoutons qu'elle ne se place pas devant une subordonnée sujet ou complément d'objet : Il est douteux qu'il revienne —

Je crois que tu as raison.

La virgule sert souvent à la mise en relief : Moi, j'accepte — Le chauffeur, qui était dans son tort, se vit retirer son permis.

Les **guillemets** (« ») encadrent les paroles du style direct :

Tu m'as dit : « Oui, je viendrai. »

Les **deux points** (:) annoncent une citation ou un développement explicatif :

Il dit : « non » — Voici mon avis : retarde ton départ — Il a pris son parapluie : il pleuvait.

Les **parenthèses** () encadrent une fraction de phrase non indispensable à la structure du discours : Cette réponse (et vous serez de mon avis) était décevante.

Le **tiret** joue parfois le même rôle — ou met en relief, pour l'œil, les éléments de la phrase — ou désigne les interlocuteurs dans le style direct :

« — Qu'en penses-tu ?

« — Rien. »

Les **points de suspension** (...) traduisent l'inachèvement du discours ou du récit : Apportez votre... comment appelez-vous ça ?

Ils servent aussi, placés généralement entre parenthèses ou entre crochets, à marquer une coupure dans la citation d'un auteur : La Fontaine a écrit :

« Rien ne pèse tant qu'un secret :

Le porter loin est difficile aux dames (...) »

Ici, il y a coupure dans la citation, qui doit être ainsi complétée :

« Et je sais même sur ce fait

Bon nombre d'hommes qui sont femmes. »

Le **point d'interrogation** (?) se place après une expression interrogative : Viens-tu ? Quand ?

Le **point d'exclamation** (!) se place après une expression exclamative : Que c'est beau !

Les accents et signes orthographiques

L'**accent aigu** (´) se place généralement sur *e* fermé :

l'été (mais crém^{er}ie se prononce [kʁɛmʁi]).

L'**accent grave** (`) se place généralement sur *e* ouvert : lève-toi. Il distingue aussi la préposition *à* du verbe *il a*; les adverbes *où*, *où ?* de la conjonction *ou* (= ou bien); l'adverbe *là* de l'article défini *la*.

L'**accent circonflexe** (^) se place en principe sur une voyelle longue, souvent pour marquer la disparition du son *s* : être (anciennement estre) — ôter (anc. oster). Mais, parfois, il n'est qu'une survivance graphique, sans allongement. Comparez : la pâte (*a* long, accentué) et : le pâtissier (*a* bref, inaccentué). Dans les mots *dû* (du v. devoir) et *crû* (du v. croître), il permet la distinction de *du* (article) et de *cru* (adjectif ou participe de croire).

Le **tréma** (¨) marque en principe la séparation de deux voyelles en deux syllabes. Il se place sur la seconde voyelle (*e*, *i* ou *u*) : la ciguë — haïr — ambiguïté.

L'**apostrophe** (') marque l'élision de *a*, *e*, *i* (v. p. XII) : l'épée, l'amⁱ, s'il veut.

La **cétille**, sous le *c* (ç) marque le son [s] devant *a*, *o*, *u* :

çà et là — un hameçon — un reçu.

(Il joue ainsi le même rôle que *e* placé après *g* pour lui donner le son [ʒ] :

Nous mangeons — il mang^ea — un esturgeon — une gageure [gaʒy:ʁ].)

Le **trait d'union** (-) unit deux éléments d'un nom composé ou d'un groupe : arc-en-ciel — dit-il.

Il devient de plus en plus rare dans les noms composés.

LA PHRASE ET LES PROPOSITIONS

Une phrase est l'expression, plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté.

La phrase peut être constituée d'une ou de plusieurs propositions. On appelle proposition un ensemble de termes liés par la grammaire et le sens, généralement autour d'un verbe. Voici une phrase composée de deux propositions :

Je *crois* | que tu *as* raison.

La proposition que tu as raison est dite proposition subordonnée parce qu'elle dépend, grammaticalement, de je crois, proposition principale.

Il y a cinq espèces de propositions subordonnées :

1. La proposition subordonnée **conjonctionnelle**, introduite par une conjonction de subordination (v. n° 850) :

Je crois | *que* tu as raison.

2. La proposition subordonnée **relative**, introduite par un pronom relatif :

Je te donne un conseil | *qui* vaut de l'or.

3. La proposition subordonnée **interrogative** (ou interrogative indirecte) introduite par un mot interrogatif :

Dis-moi | *pourquoi* tu agis ainsi.

4. La proposition subordonnée **infinitive**, dont le verbe est à l'infinitif :

J'entends | Paul *entrer*.

5. La proposition subordonnée **participe** (ou participiale) dont le verbe est au participe :

La ville *prise* |, l'ennemi proposa la paix.

Une proposition est dite **indépendante** quand elle peut former, à elle seule, une phrase :

Tu as bien agi.

Enfin les propositions de même fonction peuvent être associées entre elles, soit par une conjonction de coordination (v. n° 847); on les dit alors propositions **coordonnées** :

Il va | *et* il vient — Je vois la souris | qui va | *et* qui vient;

soit par simple juxtaposition; on les dit alors propositions **juxtaposées** :

Il va, | il vient.

LA SPHÈRE DU NOM

